

# Charte de fonctionnement

## 1. OBJECTIFS

Proposer un cadre de référence commun au fonctionnement du GL, destiné à :

- ▶ construire un environnement d'action bienveillant et sécurisant, au service de tous et au bénéfice du groupe ;
- ▶ pratiquer des méthodes favorisant l'émergence de l'intelligence collective, la coopération dans la réalisation de nos missions.

## 2. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

▶ **Fonctions au sein du Cercle-cœur.** Elles sont définies conformément au protocole.

Le GL se réserve la possibilité de créer des groupes de travail en fonction des besoins de l'agenda.

▶ **Types et périodicités de réunions.** On distingue 3 types de réunions.

1. Réunions d'accueil, 4/an, pour recevoir les nouveaux Colibris et les informer : présentation, projections thématiques...
2. Réunions mensuelles : réservées aux Cercle-cœur et invités, temps de décision, mise en place des actions et des calendriers.
3. Réunions internes : liées à des dossiers spécifiques et conséquents.

▶ **Calendrier.** Fixé au plus tard en fin de réunion. Pour les actions complexes, ou concernant plusieurs absents, recours à un *Framadate*. Avant de s'engager, vérifier que l'on pourra tenir parole.

▶ **Ordre du jour.** Entre deux réunions, l'ordre du jour est mis en partage via un *Framapad* permanent.

▶ **Assiduité & ponctualité.** L'appartenance au CC nécessite deux conditions : la motivation et la disponibilité. Dont découlent l'assiduité aux réunions et l'information préalable en cas d'absence ou de retard : deux attitudes indispensables au bon fonctionnement et à la stabilité du CC, comme au respect mutuel entre ses membres.

▶ **Téléphones.** Les téléphones sont éteints pendant les réunions.

Seul le téléphone du référent reste allumé – mais en mode vibreur – pour que le groupe reste joignable.

En cas de force majeure (à signaler en début de réunion), un autre téléphone peut rester allumé en mode vibreur.

▶ **Cercle :** avec ou sans table(s), adopter la disposition en cercle pour favoriser l'échange et l'équité.

▶ **Répartition des rôles** afin d'encadrer et dynamiser les débats : *gardien du temps, animateur, scribe* (cf. annexe 1). Les rôles sont attribués par roulement.

▶ **Tenue de réunion.** Les 10 premières minutes constituent un temps purement relationnel et amical, consacré aux échanges informels. Puis le *gardien du temps* annonce le début de la réunion effective et présente le programme horaire élaboré avec l'*animateur*, à partir de l'ordre du jour. Les débats se déroulent selon la méthode de prise de décision par consentement. En fin de réunion un bilan par tour de table est effectué dans le cadre du programme horaire.

Après quoi, un autre temps relationnel peut être organisé ou improvisé, dans les limites de disponibilité des locaux.

▶ **Gestuelle.** Pour participer plus facilement tout en pratiquant une meilleure écoute (cf. annexe 3).

▶ **Prise de parole.** S'assurer auparavant que cela peut faire avancer le débat et respecte la prise de parole des autres.

▶ **Concision :** partager le temps de parole, au besoin demander aux autres de reformuler/synthétiser/préciser ma pensée.

▶ **Régulation.** Signaler aussitôt les problèmes, dans le respect mutuel. S'adresser directement aux personnes concernées.

▶ **Prise de décision par consentement.** Pratique fondamentale préconisée par le mouvement (cf. annexe 2).

▶ **Échanges entre réunions.** Utiliser les médias adaptés à l'importance et à l'urgence des messages : téléphone et textos pour les urgences, *Framapad* pour les sujets copieux nécessitant échanges et débats, courriels dans les cas intermédiaires.

▶ **Compte-rendu.** Il résume les décisions prises, sans détailler les interventions. Dans la semaine suivant la réunion, le *responsable du suivi des actions* propose via *Framapad* un projet que les participants ont une semaine pour commenter. Puis il synthétise les commentaires et transmet un compte-rendu final conforme au modèle des Colibris 56-Lorient (cf. annexe 4).

▶ **Boîte du groupe local.** Tenue alternativement par les membres du Cercle-cœur (rotation hebdomadaire), elle est réservée exclusivement aux dialogues avec l'extérieur. On y stocke aussi des courriels-types de réponse aux questions fréquentes.

▶ **Conditions d'inclusion.** Pour intégrer le Cercle-cœur, il est nécessaire :

- d'adhérer à la charte Colibris pour la Terre et l'Humanisme, au protocole entre Colibris et GL, aux chartes du GL 56 Lorient ;
- de prouver son implication par son assiduité et sa participation active ;
- d'avoir été présent à au moins 3 réunions du Cercle-cœur, et contribué à la progression des débats ;
- de demander son intégration et signer le protocole.

▶ **Conditions d'exclusion.**

- En cas de départ volontaire : prévenir le groupe le plus tôt possible.
- En cas de manquement grave ou non-respect répété aux chartes, relevé par la majorité des membres du Cercle-cœur.
- Toute personne quittant le Cercle-cœur doit assurer la transmission des projets et engagements en cours.

▶ **Validité & révision de la charte.** La charte prend effet dès son acceptation par le Cercle-cœur.

À chaque date anniversaire, elle peut être reconduite ou faire l'objet de modifications au terme de débats.

Entre temps, elle peut être amendée si une demande proposée à l'ordre du jour a été acceptée ou reformulée par le groupe.

## Annexes à la charte de fonctionnement

**annexe 1. Répartition des rôles en réunion**

**annexe 2. Procédure de prise de décision par consentement.**

**annexe 3. Gestuelle en réunion**

**annexe 4. Modèle de compte-rendu de réunion du Cercle-cœur**

**annexe 5. Ligne éditoriale *Facebook***